

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune **Mairie de la Roque-en-Provence**

Séance du **24 mai 2020**

Nombre de conseillers

- en exercice	7
- présents	7
- votants	7
- absents	0
- exclus	0

L'an deux mille vingt, le 24 mai à 14 heures 30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. ARGENTI Alexis.

Etaient présents : MM.

BALDINI Murielle, NEDELEC-CORSO Scylia, MIRONNEAU
Nathalie, GUILLEMETTE Thierry, BARRIERE Jöel, DELBAUVE Robert

Date de convocation :

18 mai 2020

Date d'affichage :

18 mai 2020

OBJET

INDEMNITES DU
MAIRE ET DES
ADJOINTS
D2020-05-03

M. BALDINI Murielle a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient, suite à l'élection du Maire et des Adjointes de voter les indemnités qui seront réglées aux élus.

Après:

1- Présentation du tableau des montants en vigueur au 1er Janvier 2020 pour les communes de moins de 500 habitants.

2-Délibération des membres de l'Assemblée Communale

Il est décidé d'adapter les taux en vigueur au 1er Janvier 2020 à la baisse soit:

Pour le Maire 17% de l'indice terminal (1027 BRUT) de l'échelle de rémunération de la fonction publique au 01/01/2020 .

Pour les Adjointes 6.60% de l'indice terminal (1027 BRUT) de l'échelle de rémunération de la fonction publique au 01/01/2020.

Fait et délibéré les Jours, Mois et An que dessus.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en
Préfecture de Nice le _____ et

publication ou notification du

PAR PREFECTURE

006-210601076-20200524-D_2020_05_02-DE

Reçu le 08/06/2020

Le Maire,



Signature